



**« Initiative solidaire Afrique/Haïti de Cités Unies France :
La solidarité internationale et la coopération décentralisée à l'épreuve de la
pandémie de Covid-19 »**

3^{ème} Réunion du jeudi 30 avril 2020 de 14h30 à 16h30.

Lieu : plateforme Zoom

Compte rendu

Collectivités et associations de collectivités présentes :

ASSOCIATION DES MAIRES DES GRANDES VILLES DE MADAGASCAR (AMGVM), CGLU Afrique, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUDE, CONSEIL REGIONAL AUVERGNE-RHONEALPES, BONDY ,CHERBOURG, CHOISY LE ROI, CONSEIL REGIONAL DE CENTRE VAL DE LOIRE, CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE, GRAND LYON, HEROUVILLE SAINT-CLAIR, LIEUSAIN, LIMOGES, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE ATLANTIQUE, LYON, MARSEILLE, MAYOTTE, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE ET MOSELLE, MULHOUSE, CONSEIL REGIONAL DE LA NOUVELLE-AQUITAINE, CONSEIL REGIONAL OCCITANIE, POITIERS, RENNES, ROSNY-SOUS-BOIS, SAVIGNY-LE-TEMPLE, STRASBOURG, TOULOUSE METROPOLE, CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE, VIROFLAY

Autres organismes :

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION DE MADAGASCAR/Direction de la coopération décentralisée, de l'Inter-collectivité et du Partenariat Public Privé

AMBASSADE DE FRANCE AU MAROC, AMBASSADE DE FRANCE A MADAGASCAR, ACAD et toute l'équipe de Cités Unies France

Animation : Geneviève Sevrin, directrice générale de Cités Unies France

1/ Introduction

- Informations pratiques sur le déroulement de la réunion : quelques règles de fonctionnement ;
- Retour rapide sur la réunion du 22 avril ; point sur les objectifs de ces réunions et les perspectives à dessiner collectivement.

Jocelyne Bougeard, vice-présidente de Cités Unies France :

- Remerciements aux partenaires pour avoir pris part à cette initiative ainsi qu'au président de Cités et Gouvernements Locaux Unies – CGLU, **Mohamed Boudra** et au secrétaire général de CGLU Afrique, **Jean Pierre Elong M'bassi**.
- Rappel de l'utilité de ces échanges réguliers pour mieux comprendre la situation dans les pays partenaires et penser aux moyens efficaces à mettre en place post-pandémie.

Conclusions et interrogations évoquées lors des précédentes réunions (Geneviève Sevrin) :

- Quelle suite donner à l'initiative ?
- Réflexion sur un moyen d'échanger plus largement et pas uniquement sur l'Afrique car CUF reçoit de plus en plus de demandes d'autres pays ;
- Réflexion sur l'après covid19 : comment faire évoluer les relations avec les partenaires ? Quelles transformations de l'action internationale des collectivités ? Quelles perspectives en matière de soutien de projets, ou d'appui à la maîtrise d'ouvrage, au développement économique etc. ? Comment faire avec moins de déplacements et d'échanges sur le terrain ?

2/ Collecte d'informations

- Rappel de l'envoi de brèves dans la perspective d'une mise en ligne/diffusion et capitalisation

3/ Focus sur 2 pays en direct avec nos partenaires :

- **Maroc : Monsieur Mohamed Boudra**, maire d'Al Hoceima, Président de l'Association Marocaine des Présidents de Conseils communaux et président de Cités et Gouvernements Locaux Unis

« Nous vivons un tournant historique pour l'humanité avec des conséquences économiques et sociales désastreuses. »

- Rappel du lien Maroc-Madagascar (inhumation de Mohamed V à Madagascar) et remerciements envers les partenaires malgaches.

Situation générale au Maroc :

- 4359 cas, 969 guéris, 168 morts. La courbe de la pandémie au Maroc est assez stable par rapport à l'Espagne ou à la France. Deux mois se sont écoulés depuis le 1^{er} cas au Maroc. Dès le 16 mars prise de mesures efficaces et le 20 mars proclamation d'un confinement total et fermeture des frontières pour endiguer la pandémie.
- Depuis le 7 avril, le port du masque est obligatoire au Maroc. Plusieurs entreprises ont été saisies par l'Etat pour ne produire exclusivement que des masques. Les sociétés produisent 7 millions de masques par jour soit 49 millions par semaine environ (les masques sont subventionnés par l'Etat) et l'artisanat, les élus, les collectivités locales et la société civile sont tous mobilisés.
- Mise en place d'un fonds de solidarité à l'initiative du roi Hassan II, afin de pourvoir une indemnité mensuelle aux citoyens qui ne travaillent pas (environ 5 millions de personnes). Ce fonds est abondé par les CT, par exemple Al Hoceima a versé 1 million de dirhams.
- Il y a des mesures sociales et sanitaires qui ont été mises en place mais également la mobilisation de l'armée et des médecins militaires. Néanmoins la mesure la plus importante concerne bien évidemment le respect du confinement et la distanciation sociale, et celle-ci dépend des citoyens qui doivent y veiller.
- Le confinement concerne toute la population, mais à la campagne, les habitants (qui sont loin et espacés) étaient déjà plus ou moins confinés. Il faut surtout surveiller les souks, qui sont les lieux de rassemblement dans les campagnes.

- Les grandes villes telles que Casablanca ou Tanger, affichent les chiffres les plus élevés de contamination. Néanmoins une coopération existe entre régions et villes, par exemple Tanger a contribué à l'aide humanitaire en envoyant des citernes de désinfectants, des denrées alimentaires etc. aux villes voisines.
- Le Maroc est en confinement jusqu'au 20 mai, mais le gouvernement discute d'ores et déjà des critères de déconfinement (progressif ou non ? par régions/ provinces ou villes ?)
- Une initiative du Maroc sur une vision panafricaine à venir.

Pour faciliter et accélérer l'action contre le covid19, l'Etat marocain a pris certaines mesures :

- Si un président de CT ou un élu a besoin de prendre une décision urgente dans le cadre de la pandémie, il peut le faire sans une délibération du conseil, sur simple réunion avec le Ministère de l'Intérieur.
- Travail : le télétravail est requis, il est demandé à la population qui en a les moyens de privilégier le travail via internet

Situation au sein de la ville d'Al Hoceima :

- Actuellement 13 cas officiels pour 400 000 habitants, 7 guéris, 0 décès.
- On constate que le milieu rural est mieux protégé que les villes, alors qu'avant la pandémie la tendance était pourtant à l'urbanisme ; cette crise sanitaire bien que malheureuse va peut-être changer les dynamiques territoriales.
- Les CT jouent un rôle important dans la solidarité avec les plus vulnérables et démunis. La société civile participe elle aussi ; par exemple les étudiants de la faculté des sciences d'Al Hoceima se sont portés volontaires pour fabriquer des produits désinfectants.
- Le conseil provincial d'Al Hoceima achète des respiratoires pour l'approvisionnement d'équipement pour les hôpitaux.

Il est important de noter que cette pandémie a conduit au rapprochement des populations (au détriment de la distanciation sociale). Une vraie solidarité s'est développée, due au fait que le virus touche chaque état sans distinction, ce qui conduit à plus de coopération, plus d'humanisme et plus de solidarité.

Echanges entre collectivités

SCAC Ambassade Maroc-Elodie Martellière :

- Les présidents des CT devraient prendre des nouvelles de leurs partenaires afin de démontrer leur solidarité et accessoirement d'interroger les préoccupations des partenaires qui appréhendent l'évolution de la pandémie. Garder un contact humain pendant cette crise devrait être la priorité.

Loire Atlantique-Juliette Mato:

Le Département de Loire-Atlantique en partenariat avec Agadir et Chtouka maintient les échanges virtuels mais a dû suspendre les missions techniques, échanges de jeunes et de professionnels

Situation à Madagascar :

- **DGCL Tananarive - Roger Mahazoasy**, Directeur de la coopération décentralisée, de l'Inter-collectivité et du Partenariat Public Privé at Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation : Madagascar est fortement engagé pour travailler avec le Maroc, une triangulation France Maroc et Madagascar serait louable pour travailler efficacement.
- **Hanitra Adèle Ravaolisoa**, Secrétaire générale de l'association des maires de grandes villes de Madagascar

- 20 mars début de pandémie. 21 mars Madagascar prononce l'état d'urgence.
- Depuis le 20 avril, le président a annoncé un déconfinement progressif. La population est autorisée à circuler la matinée pour aller travailler et répondre à ses besoins puis confinement dans l'après-midi avec les déplacements qui doivent être limités.
- Les projets de développement du tourisme durable et solidaire seront probablement durablement impactés par la crise sanitaire. Cela va conduire le pays à développer encore plus le tourisme intérieur
- En prévision du déconfinement progressif, le président a décidé de renforcer les mesures barrières.

SCAC Ambassade de France à Madagascar-Marine Brodu :

- Situation à Madagascar : on peut parler de « petite épidémie » par rapport à l'Europe et aux îles alentours, 128 cas officiels, 3228 tests effectués, 92 guéris, 36 patients en traitement à l'hôpital et 0 décès.
- Le port du masque est obligatoire, surtout durant le processus de déconfinement alternatif/progressif
- Les grandes villes sont les plus touchées et sont les principaux foyers de contamination
- Roger Mahazoasy, *Représentant de la Direction Générale des Collectivités Locales et de la Décentralisation* échange régulièrement avec l'ambassade.
- Un impact économique désastreux est à craindre et à anticiper.
- **Un plan d'actions en 3 phases a été défini :**
 1. Définir l'urgence
 2. Réfléchir à la sortie de crise
 3. Appréhender le courant 2020-2021

Echanges entre collectivités

Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine – Alexandra Naud et Delphine Langlade :

- La Région Nouvelle-Aquitaine est en coopération avec la région Itasy, le gouverneur avait déclaré le confinement.
- A ce jour, Itasy suit également le déconfinement alternatif qui autorise les déplacements la matinée et les restreint le soir.
- Examen des mesures à prendre, reprise des projets présidentiels.
- Suivi des partenaires dans la fabrication de produits à base d'artémisia

- La Région Nouvelle-Aquitaine tente de poursuivre les programmes d'appui au développement économique qui étaient déjà lancés. Et reste en contact avec les ministères malgaches pour un suivi de près de l'évolution de la situation.

Mulhouse-Claudia Meschede :

- projet FICOL dans phase finale de réalisation.
- Mission à Majunga du 14 au 26 février dernier. L'Etat malgache avait déjà mis en place le contrôle de température des passagers arrivant à l'aéroport. Cela montre qu'il y avait déjà une conscience de la gravité de la situation.
- Le maire de Majunga a tout de suite communiqué les informations nécessaires aux sapeurs-pompiers pour qu'ils éduquent la population sur les gestes barrières et pour les équiper en produits.
- Peur générale de la propagation du virus en province, mais les grands axes étant coupés l'Etat a probablement réussi à endiguer au maximum le virus.
- Questionnement concernant le traitement du virus en utilisant Artemisia

SCAC Ambassade de France à Madagascar- Marine Brodu :

- Beaucoup de masques informels sont vendus, il faut éviter une distribution de masques inefficaces face au virus.

Conseil Départemental de Mayotte-Enly Mahamoudou :

- Concernant l'année Malagasy, le calendrier était prévu de février jusqu'à décembre 2020, mais étant donné les circonstances, l'événement a été suspendu et le calendrier est à revoir.
- Grand nombre d'activités prévues en juin (célébration des 70 ans de l'indépendance de Madagascar) va être reporté à Septembre.
- Gros boom d'épidémie à Mayotte qui détient le plus haut taux de contamination des outre mers. Le déconfinement n'y est pas prévu avant le 18-20 mai.
- La mobilité des jeunes est également reportée à 2021. Priorité aux questions économiques et sanitaires

4/ Intervention de Jean-Pierre Elong Bassi, secrétaire général de CGLU Afrique : Echange sur les évolutions des partenariats entre les collectivités françaises et africaines.

- Cellules de veille dans les différents pays pour suivre les actions des CT.
- La crise du covid19 peut remettre en cause l'organisation de l'Etat. Il y a un questionnement général sur les effets de la décentralisation, sur la pratique de la gouvernance vis-à-vis de la gestion du covid19.
- Dans quelques Etats africains, on propose des mesures de soutien aux entreprises, mais les villages, eux, sont souvent laissés pour compte.
- Les autorités locales souffrent le plus au niveau des ressources, car partout, le secteur informel est complètement ébranlé et beaucoup de CT ont du suppléer au manque de moyens. Les CT doivent être aidées.
- Une période d'activité économique extrêmement ralentie est à redouter, et comme l'économie de ces pays repose principalement sur l'activité informelle, l'anticipation d'une crise économique est une priorité.
- Il est nécessaire de rappeler l'importance de l'autorité publique, elle est reconnue comme la meilleure gardienne de la sécurité collective.

- Réflexion sur la gestion des biens publics : L'Etat prend toutes les décisions et oublie d'y faire participer les CT alors qu'elles sont au premier plan et sont en charge de mettre en place les mesures

Au sein du continent africain, deux modèles de pays existent :

- Ceux dans lesquels l'Etat prend des mesures rapidement, de sécurité collective et d'aides sociales (suspensions des loyers, aide financière pour les travailleurs etc.) ; ce modèle ne concerne qu'une douzaine d'états seulement.
- Partout ailleurs, l'Etat est totalement absent, s'efface et ne prend pas d'initiative.

Ce constat alarme sur l'impérative nécessité, pour les Etats, de développer une marge de manœuvre pour débloquer des financements publics indispensables à la bonne gestion de cette crise.

Aussi, la crainte d'une suspension des transferts financiers (dotations globales de fonctionnement qui permettent aux CT de conduire des actions) se fait ressentir ; cela représente un risque pour les CT locales de ne plus pouvoir agir.

Afin d'éviter cela il faut que les CT et associations nationales soient reconnues et aient une visibilité dans le champ d'action publique. Beaucoup d'associations d'élus sont des associations qui n'ont pas de statut public. Les associations nationales ne sont pour l'instant pas encore mobilisées. Globalement à part SALGA (Afrique du Sud) et l'association des élus kényans, les associations d'élus locaux réagissent peu.

L'atmosphère générale est au questionnement des relations internationales ; beaucoup de grandes puissances ont questionné le multilatéralisme. Ce qui cache en réalité un questionnement sur la solidarité internationale.

Les CT ont le devoir de maintenir la coopération et la solidarité internationale comme lien principal. Il ne faut pas perdre ce combat car c'est une responsabilité collective.

CUF-Geneviève Sevrin : Cités Unies France rejoint ce point concernant le rôle des CT dans la solidarité internationale ; c'est d'ailleurs en ce sens qu'une Tribune a été signée pour interpeller le gouvernement français sur l'importance de la solidarité internationale à travers les CT.

Les CT savent quel secours porter et à qui ; leur implication dans la coopération depuis des années leur donnent du crédit pour interpeller les autres. Ce travail de plaidoyer sera à poursuivre.

Echanges entre collectivités

Conseil Départemental de l'Aude- Valérie Dumontet :

- Concrètement, quel rôle peut avoir un réseau tel que CGLU ? Quels moyens sont disponibles pour que des réseaux de CT en Afrique soient plus engagés ? Car il est avant tout impératif que la solidarité soit réciproque.

CGLU-Jean-Pierre Elong M'bassi :

- Il faut structurer les associations et CT sur le continent africain (48 réseaux). Pour cela, CGLU travaille avec eux pour leur donner la capacité de dialoguer avec l'Etat, la société civile et les partenaires dans le but de porter une parole commune.
- Il faut que ces réseaux approfondissent les politiques de décentralisation. La Charte africaine de valeurs et principes de la décentralisation (adoptée en 2014) en cours de ratification, va être opposable aux Etats, et les écarts pourront être mesurés. Tous les trois ans, l'observatoire de la décentralisation note chaque état africain pour savoir ceux qui sont favorables aux CT et ceux qui ne le sont pas.

Rennes-Vice-présidente de CUF- Jocelyne Bougeard :

- Il faut des échanges plus réguliers et informels qui répondent à des questions que les CT se posent. Nous devons interpeller davantage les ambassades et ministères afin qu'ils contribuent à la dynamique de l'AICT.
- Il faut revoir les priorités (par exemple ne pas construire encore des écoles alors qu'il n'y a pas d'enseignants). CGLU est légitime pour organiser ces échanges qui sont à ce stade plus que nécessaires.

CGLU- Jean-Pierre Elong M'bassi :

- La parole organisée des CT doit amener un dialogue sur la mise en place de leurs objectifs. Normalement si nous territorialisons les politiques locales, elles auront un impact sur le terrain. Ce dialogue ne peut se faire collectivité par collectivité, mais plutôt entre CT, gouvernement national et associations locales. Les budgets nationaux ne sont pas approuvés sans consultation des CT car ces budgets vont aussi avoir un impact local
- La coopération européenne doit avoir meilleur impact sur le terrain. Le document en 10 points de CGLU doit permettre d'avoir de plus en plus de politiques territorialisées, et de faire remonter au plus haut niveau (ONU), la façon dont les territoires envisagent leur transformation.

CUF-Simone Giovetti :

Ce document de CGLU permet de réfléchir avec 2 objectifs : répondre à CGLU avec nos avis et commentaires, et voir si les 10 points peuvent être déclinés localement. Une réunion sur ce sujet est prévue la deuxième semaine de mai, avec des exemples concrets de mises en place de ces objectifs. Ex : La crise a démontré que la fracture numérique entre collectivités est flagrante. Pas de cours pour les élèves qui n'ont pas internet, pas d'ordinateur. Ce qui démontre que des progrès sont à faire pour donner un accès plus large aux nouvelles technologies.

5/ Evolution du fonds de solidarité

CUF-Simone Giovetti :

- A ce jour, une quinzaine de CT se sont manifestées : promesses de dons qui vont de 20 000euros à 30 000euros. Phase de collecte ouverte jusqu'en décembre. Une première réunion des donateurs se tiendra au mois de juillet, pour discuter des projets à mener.

Pour contribuer au fonds, contact : s.giovetti@cites-unies-france.org.

Retrouvez les informations concernant le fonds de solidarité ici : <http://www.cites-unies-france.org/Fonds-de-solidarite-pour-l-Afrique>